

COMBINONS

LES MODES

DE DÉPLACEMENT

NOUVEAU
JEU DE SOCIÉTÉ

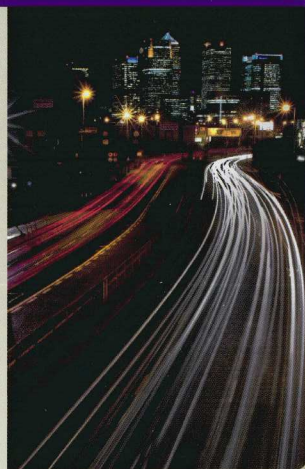


VILLE DU LOCLE

EVOLUTION DE LA MOBILITÉ

En 2050, la planète abritera quelque 9 milliards d'êtres humains. Par rapport à l'an 2000, la mobilité mondiale devrait tripler, voire quadrupler, et les émissions mondiales de CO² liées à l'utilisation de véhicules vont croître proportionnellement.

En Suisse, la mobilité annuelle équivaut approximativement à un demi-tour du monde par personne (19'000km). Sur le plan énergétique, des économies importantes sont à envisager, car il est établi que la moitié de cette distance est parcourue dans le cadre de loisirs et que 70% des trajets sont réalisés grâce aux transports individuels motorisés (automobiles, motocycles).



Principales sources de pollution atmosphérique et de destruction des biotopes, les transports contribuent à eux seuls le tiers de la consommation totale d'énergie d'origine fossile.

LA MOBILITÉ DOUCE

La **mobilité douce** qualifie l'ensemble des **modes de déplacements non motorisés** (marche à pied, vélo, trottinette, roller-skate, etc.). Elle ne connaît pas les embouteillages ou le manque de places de parc. De ce fait, pour de petits trajets en milieu urbain, elle est souvent le mode de déplacement le plus rapide. La mobilité douce s'inscrit dans la dynamique du développement durable, car elle présente les atouts suivants:

- **Intérêts écologiques:** elle n'émet aucune pollution atmosphérique ou sonore.
- **Intérêts sociaux:** en tant qu'activité physique, elle est bénéfique pour la santé (L'Office fédéral du sport et le réseau Santé et Mouvement Suisse recommande de marcher durant une demi-heure chaque jour). Contribuant à réduire le nombre de voitures dans les agglomérations, la mobilité douce accroit la sécurité des piétons et la qualité de vie des habitants. Elle favorise les échanges sociaux.
- **Intérêts économiques:** elle dynamise les centres-villes, contribue à la vitalité du commerce de proximité et participe à l'attractivité touristique des cités, en répondant à l'engouement suscité par les concepts d'écotourisme et de loisirs verts (ex.: le sentier nature). Elle permet de réduire les dépenses privées et publiques.

Le **covoiturage** et les **transports publics** ne sont pas considérés comme des modes «doux» mais ils s'insèrent tout de même dans une vision durable de la mobilité, puisque l'énergie utilisée pour mouvoir un véhicule est divisible par le nombre de personnes véhiculées. Exemples:

- bus des TRN: pour 100km parcourus, 70 litres divisés par 160 places = 0,437 litre/personne
- petite voiture: pour 100km parcourus, 6 litres divisés par 4 places = 1,5 litre/personne
Cette comparaison de consommations de carburant, en milieu urbain, montre qu'il est plus économique et écologique de voyager en bus.

L'avancée des technologies (notamment des véhicules électriques ou hybrides) diminue la consommation des voitures et celle des bus.

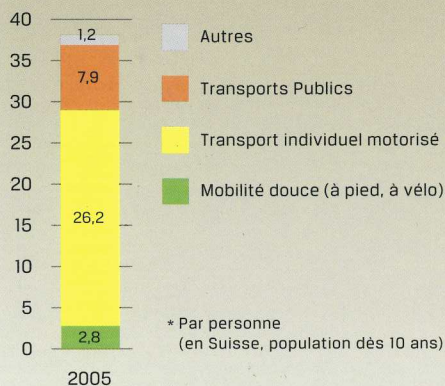
L'INTERMODALITÉ

L'intermodalité est la combinaison de moyens de transport différents au cours d'un même trajet. Elle suppose alors le développement de zones de gares et de transports publics. La Ville du Locle a prévu de créer à la Place du 1^{er} août une gare-bus et une gare-vélo, directement reliées à la gare ferroviaire par la construction d'un ascenseur incliné. Afin de combiner les transports en voiture et en train, il est possible de louer une voiture Mobility à la gare du Locle, en souscrivant un abonnement Mobility (renseignements au dos).

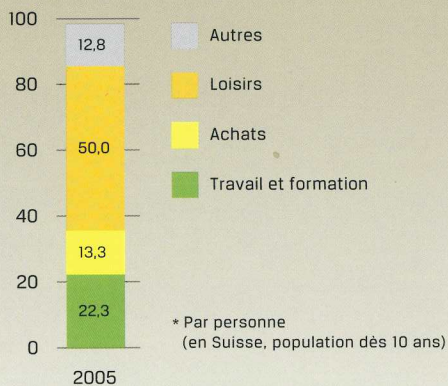
L'intermodalité favorise la mobilité douce en lui octroyant un rôle essentiel à jouer dans les chaînes de transport. En 2000, un microrecensement cantonal établissait que seul 15% des personnes interrogées cumulaient différents modes de transport au quotidien. Une grande majorité préfère donc n'utiliser qu'un seul moyen de déplacement par trajet.

Dans le canton de Neuchâtel, le pourcentage de déplacements effectués à pied exclusivement est légèrement plus élevé dans les Montagnes et dans les villes.

Distances journalières* (en km)



Durées des déplacements journaliers* (en min.)



Source: Office fédéral de la statistique

SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES

La Ville du Locle subventionne l'élaboration de plans de mobilité personnalisés pour les entreprises désireuses de trouver des alternatives à la voiture individuelle lors des déplacements pendulaires et professionnels des employés. Ces mesures réduisent les coûts pour les entreprises, leurs collaborateurs et la collectivité, ainsi que les impacts sur l'environnement et la santé.

CONTACTS

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à prendre contact avec les services ci-dessous:

Ville du Locle Service de l'urbanisme et de l'environnement

Hôtel-de-Ville 1

2400 Le Locle

Tél. +41 32 933 84 32

Site Internet: www.leloclle.ch/Urbanisme.asp

Le Locle
european energy award



Office des transports

Rue de Tivoli 5

Case postale 24

2003 Neuchâtel

Tél. +41 32 889 67 01

Fax +41 32 889 60 26

Courriel: office.transports@ne.ch

TRN

Rue Daniel-JeanRichard 31

2400 Le Locle

Tél. +41 32 924 24 24

Fax +41 32 924 23 85

Courriel: gare.trnlo@trn.ch

Site Internet: www.trn.ch

CFF

Site Internet: www.cff.ch

Mobility Le Locle

Tél. +41 32 931 89 85

Site Internet: www.mobility.ch

Représentant: G. L'Epplatenier

E-covoiturage (Plateforme suisse)

Site Internet: www.e-covoiturage.ch



VILLE DU LOCLE

LES MODES DE DÉPLACEMENT



Les marcheurs

A échelle humaine, la Ville du Locle se prête tout à fait à la mobilité piétonne pour les petits trajets quotidiens (faire ses courses, se rendre à l'école, au travail, à la gare ou à l'arrêt de bus). De nombreux chemins de randonnée sont aménagés, en pleine nature ou en ville (ex. de parcours thématiques: *à la rencontre des fontaines d'eau douce de la Ville du Locle, le Locle horloger*).



Les cyclistes (et les riders)

La Ville du Locle subventionne l'achat de vélos électriques adaptés au relief vaillonné des Montagnes neuchâteloises. En milieu urbain, les cyclistes échappent aux embouteillages et aux problèmes de parking. Sur de courtes distances, ils se déplacent en moyenne plus rapidement que les automobiles, sans polluer et en améliorant leur condition physique.



Les usagers des transports publics

Aux Loclois de moins de 25 ans, la Ville propose des réductions sur les abonnements Onde Verte (TRN et CFF). Pour la population du district, elle met quotidiennement en vente 8 cartes journalières permettant d'utiliser la plupart des transports publics suisses, au prix réduit de Fr. 42.- (à retirer auprès de la caisse communale, av. du Technicum 21).



Les automobilistes

Afin de favoriser le covoiturage, les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Morteau participent à la création d'une plateforme Internet unifiée. Grâce au covoiturage, les automobilistes contribuent à réduire le trafic motorisé et ses nuisances. Les frais de déplacements (carburant, parking, etc.) sont ainsi divisés par le nombre de passagers.



Embouteillage: -1 CASE

Le terminus est à 200m de votre destination: vous continuez à pied

Vous devez changer les freins de votre voiture: -2 CASES

Vous vous faites voler votre véhicule et vous continuez à pied

Caillou dans la chaussure: -1 CASE

Auto-stop: +4 CASES

Il pleut des cordes: vous prenez le bus

En chemin, vous discutez avec un ami: -1 CASE

Vous continuez en roller-skate: +3 CASES

Vous êtes devenu un sportif d'élite: +2 CASES

Vous profitez du trajet pour vous plonger dans un livre: +2 CASE

Le retour du printemps vous galvanise: +2 CASES

Sur votre vélo électrique, vous filez comme le vent: +4 CASES

Une montée vous ralentit: -1 CASE

Auto-stop: +6 CASES



Les voies sont inondées: -1 CASE

Vous êtes pris dans une tempête de neige: -2 CASES

Vous prêtez votre voiture à une amie et vous prenez le bus

Vous devez monter des pneus d'hiver: -2 CASES

Raccourci: -5 CASES

PÔLE INTERMODAL: vous pouvez changer de mode de déplacement

Vous parquez votre voiture à la gare et vous prenez le train

Attente d'une correspondance entre le train et le bus: -1 CASE

Verglas: -1 CASE

Auto-stop: +12 CASES

Raccourci: +1 CASE

Vous condition physique s'améliore: +2 CASES

Covoiturage: vous passez sur la voie rapide

Vous changez vos rollers: +4 CASES

Vous empruntez une passerelle: +2 CASES

Un glissement de terrain a emporté les voies: -1 CASE

La beauté du paysage vous enchante: +3 CASES

Vous faites une petite sieste: +2 CASE

Pneus crevés: -2 CASES

Vous abonnez-vous à la périmé: -1 CASE En roue libre: +2 CASES Alcool test positif: RETOUR AU DÉBUT

PÔLE INTERMODAL: vous pouvez changer de mode de déplacement

Vous devez faire le plein d'essence: -1 CASE

Vous prenez des photos du paysage: -1 CASE

Vous marchez d'un bon pas: +2 CASES

Auto-stop: +12 CASES

Vous évitez la pollution du centre-ville: +2 CASES

Le temps est maussade: vous prenez les transports publics

Vous échappez aux embouteillages: +2 CASES

Vous ne freinez pas dans la descente: +2 CASES



Vous manquez votre train: -1 CASE

Pas de place de départ: -1 CASE

On vient vous chercher à la gare: vous montez dans une voiture

Perturbations du trafic: -1 CASE

RÈGLES DU JEU (2 à 4 joueurs)

Matériel requis:

- 1 pièce de monnaie pour jouer à pile ou face
- des confettis qui font office de pions
- Le but du jeu est de se rendre du point A au point B, en combinant 4 modes de déplacement:

automobile / transports publics / deux-roues+skate+rollers / à pied

Le joueur qui franchit en premier la ligne d'arrivée gagne la course et la pièce de monnaie qui a servi à jouer.

Règle pour 2 joueurs: le joueur 1 prend la **voie rapide** et le **chemin pedestre**; le joueur 2 prend la voie réservée aux transports publics et la piste cyclable.

Règle pour 3 ou 4 joueurs: 1 voie par joueur (au choix).

Tout à tour, les joueurs avancent leur(s) pion(s) d'une case. Lorsqu'un pion s'arrête sur une case:

- > le pion reste sur place et le joueur passe la main.
- > le joueur joue à pile ou face:

PILE: le pion reste sur place et le joueur passe la main.

FACE: le joueur doit changer de mode de déplacement, puis il passe la main.

PILE: le pion reste sur place et le joueur passe la main.

FACE: le joueur suit les pénalités en rose ou les avantages en bleu, puis il passe la main.

Important on ne joue jamais à pile ou face lorsque le pion est en train de reculer.

Pôle intermodal : les joueurs ont le choix de rester sur la même voie ou de changer de mode de déplacement.